



Bulletin de Santé du Végétal

HORTICULTURE ET PEPINIERE EN NORMANDIE

N°2 – 9 avril 2026

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES OBSERVATIONS PONCTUELLES REALISEES DEPUIS LE DEBUT DE L'ANNEE

	Production				Distribution / Vente	
	Pépinière		Horticulture		Produits finis	
Secteur géographique	Département	Département	Département	Département	Département	Département
	14 - 50 - 61	27 - 76	14 - 50 - 61	27 - 76	14 - 50 - 61	27 - 76
Nb d'observations	/	/	1	9	4	/

1 observation = 1 établissement à une date donnée

POINT METEOROLOGIQUE

		JANVIER	FEVRIER	MARS
ENSOLEILLEMENT		+7%	-17%	+46%
PLUVIOMETRIE		+25%	+112%	-36%
TEMPERATURE		+0,8°C	+3,3°C	+1,8°C

Par rapport aux normes de saison 1991-2020.

La douceur continue et les pluies se font attendre désormais. Ces 3 derniers jours ont réuni des conditions estivales exceptionnelles pour la période. On devrait retrouver cette prochaine quinzaine un temps plus frais et nuageux avec quelques précipitations.

REJOIGNEZ LE RESEAU D'OBSERVATEURS BSV HORTICULTURE ET PEPINIERE EN NORMANDIE

Le contenu des Bulletins de santé du végétal (BSV) est basé sur les informations issues d'un réseau d'observateurs. La fiabilité du BSV est d'autant plus grande que le nombre d'observations est important.

Rejoignez le réseau et participez à l'enrichissement des BSV en apprenant à mieux observer vos cultures ou vos plantes finies !

Inscrivez-vous auprès de l'animateur :
damien.loisel@fredon-normandie.fr



FREDON
NORMANDIE

Retrouvez gratuitement le
BSV HORTICULTURE ET
PEPINIERE sur le site de
[FREDON Normandie](http://fredon-normandie.fr)



Liberté
Égalité
Fraternité

Retrouvez gratuitement les
BSV sur le site de [DRAAF
Normandie](http://draaf-normandie.fr)

Identifiez les cibles de produits de biocontrôles grâce à ce logo

Identifiez les résistances de bioagresseurs à des produits phytopharmaceutiques (PPP)

SOMMAIRE

Horticulture.....	3
Les ravageurs.....	3
Aleurodes.....	3
Pucerons.....	3
Suivi CULTURE GERANIUM.....	4
Les maladies.....	4
Oïdium.....	4
Rouille.....	4
Pépinière.....	5
ORNEMENTALE.....	5
Les ravageurs.....	5
Chenilles.....	5
Otorhynques.....	5
Pucerons.....	6
Thrips.....	6
Tigres.....	7
Les maladies.....	7
Maladie des taches noires.....	7
Rouille.....	7
FRUITIERE.....	8
Les ravageurs.....	8
Pucerons.....	8
Suivi CULTURE AGRUMES.....	9
AUXILIAIRES.....	10
BASE ABAA Auxiliaires.....	10
LIENS UTILES.....	10
NOTES BIODIVERSITE.....	11
Les notes nationales biodiversité.....	11
FOCUS DECLARATION ANNUELLE D'ACTIVITE (DAA)	
A REALISER AVANT LE 30 AVRIL.....	12



Les ravageurs

Aleurodes

1 établissement concerné

Sous serre, une forte présence a été relevée sur *Alocasia* sp. et sur oeillet. Les dégâts sont faibles.

Adulte d'aleurode



À surveiller !

Evolution à suivre : les aleurodes sont présents toute l'année sous serre. La durée du cycle est d'environ 20 jours à 27°C. Le piégeage des adultes sur des panneaux jaunes englués permet de détecter leur présence.

Méthode de lutte et prophylaxie :

- ↳ Désherbez les serres, les abris et leurs abords.
- ↳ Évitez de garder des plantes inutilisées dans un coin de serre qui sont des refuges pour les aleurodes.
- ↳ Examinez attentivement les plants avant leur entrée en culture sous serre.
- ↳ Soyez vigilant à la mise en place de nouvelles cultures qui font suite à une culture ayant été propice aux aleurodes (ex : Poinsettia)



Des produits de biocontrôle existent, cf. [liste actualisée des produits de biocontrôle](#). Contactez votre conseiller.

Pucerons

9 établissements concernés

Sous abris, de faibles attaques ont été observées notamment sur calibrachoa (1 établissement), géranium (2 établissements), fuchsia (2 établissements), canna (1 établissement), alstroemeria (2 établissements). Les dégâts sont faibles à modérés.

Des attaques modérées à fortes ont été observées notamment sur cinéraire (1 établissement), sauge (1 établissement), canna (2 établissements), géranium (1 établissement), rosier (1 établissement) et phlox (2 établissements). Les dégâts sont également faibles à modérés.

Il s'agit bien souvent d'*Aulacorthum solani* ou de *Macrosiphum* sp.. Sur alstroemeria, il s'agit du Puceron du tubercule de la pomme de terre, *Rhopalosiphoninus latysiphon*, les pucerons sont trouvés au niveau du collet et sous les pots notamment ce qui est préjudiciable à la vente en terme d'image.

Aucune observation d'auxiliaire n'a été remontée.

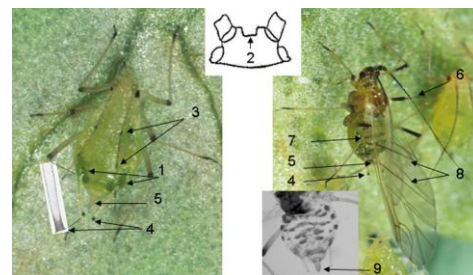


À surveiller !

Evolution à suivre : surveillez les cultures, les conditions météo sont favorables à leur développement. Observez également la présence de la faune auxiliaire.



Des produits de biocontrôle existent, cf. [liste actualisée des produits de biocontrôle](#). Contactez votre conseiller.



Aulacorthum solani
© Encyclop'Aphid

Pour les identifications de pucerons, pensez à : <https://encyclopedie-pucerons.hub.inrae.fr/fiche-especes/pucerons>

SUIVI CULTURE GERANIUM

Tableau synthétique du suivi sanitaire (4 établissements)

Ravageurs	
Acariens	
Aleurodes	
Chenilles	
Pucerons	Présence variable d' <i>Aulacorthum solani</i> selon les établissements et variétés. Les dégâts sont inexistants à modérés.
Thrips	
Autre	Présence de mouches des terreaux dans un établissement.

Maladies	
Botrytis	
Rouille brune	
Pythium	

	Pas d'attaque	Attaques faibles	Fortes attaques
--	---------------	------------------	-----------------

Les maladies

Oïdium

2 établissements concernés

Sous abris, des attaques modérées d'oïdium ont été signalées sur renoncule et pensée.

À surveiller !

Evolution à suivre : ce champignon prolifère avec l'alternance de nuits fraîches et de journées chaudes. Les jeunes feuilles sont très sensibles. Le champignon se développe à des températures comprises entre 10 et 20°C.



Oïdium sur renoncule
ASTREDHOR SM

Méthode de lutte et prophylaxie :

- ↳ Distancez suffisamment les plants.
- ↳ Aérez au maximum vos abris.



Des produits de biocontrôle existent, cf. [liste actualisée des produits de biocontrôle](#).
Contactez votre conseiller.

Rouille

4 établissements concernés

Sous abris, des attaques faibles à modérées ont été observées sur pâquerette. A l'extérieur de fortes attaques ont été observées sur millepertuis et rose trémière.



Rouille sur pâquerette
ASTREDHOR SM

 **À surveiller !**

Evolution à suivre : l'humidité ambiante des abris accompagnée par des températures fraîches (optimum de 15°C) sont favorables à son développement. A surveiller.



PEPINIERE

ORNEMENTALE

Les ravageurs

Chenilles

1 établissement concerné

A l'extérieur, la reprise d'activité de la pyrale du buis a pu être constatée dans un point de vente.



Pyrale du buis,
Cydalima perspectalis



À surveiller !

Evolution à suivre : surveillez la présence de chenilles dans vos buis, après avoir passé l'hiver dans un cocon, elles ont repris leur activité au printemps. Il est possible d'installer des pièges à phéromones pour pouvoir suivre les cycles et mieux observer les jeunes stades de larves. On peut compter jusqu'à 3 générations par an.



Des produits de biocontrôle existent, cf. [liste actualisée des produits de biocontrôle](#). Contactez votre conseiller.

Otiorhynques

1 établissement concerné

A l'extérieur, des dégâts d'adultes ont été observés sur *Prunus lusitânica* dans un point de vente avec un feuillage présentant des encoches caractéristiques. L'inspection du pain racinaire a permis de détecter des larves.



Larve isolée d'otiorhynque

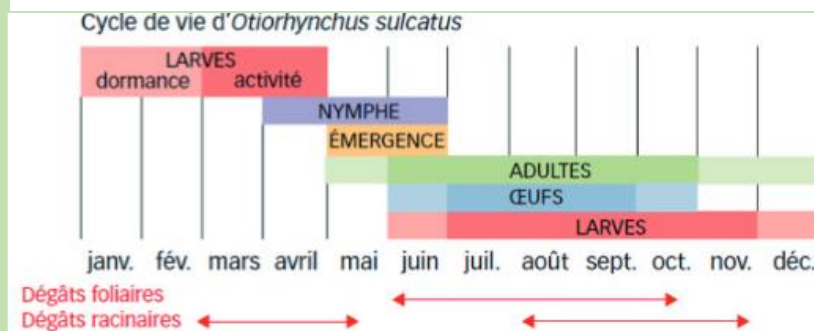


À surveiller !

Evolution à suivre : surveillez le système racinaire à la recherche de larves dans vos plantes en conteneurs. Après une période de dormance pendant l'hiver, les larves reprennent actuellement leur activité pour se nymphoser à partir d'avril.

Consultez l'itinéraire innovant pour les cultures sensibles à l'otiorhynque (Fiche DEPHY):

https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Fiche_dephy_otiorhynque_cle82d9c3.pdf



Méthode de lutte et prophylaxie :

- ↳ Enlevez et détruisez les débris végétaux et les résidus de culture.
- ↳ Utilisez des plantes pièges (ex : *Bergenia cordifolia*) afin de protéger vos cultures et de détecter précocement leur présence.

B Des produits de biocontrôle existent, cf. [liste actualisée des produits de biocontrôle](#). Contactez votre conseiller.

Pucerons

2 établissements concernés



Jeunes feuilles enroulées suite à attaque de pucerons sur rhododendron

Des faibles attaques ont été observées sur *Rhododendron* et *Choisya ternata*.

À surveiller !

Evolution à suivre : surveillez vos sujets, les conditions météo annoncées sont favorables à leur développement. Observez également la présence de la faune auxiliaire. Des syrphes adultes ont été observées dans un point de vente.

B Des produits de biocontrôle existent, cf. [liste actualisée des produits de biocontrôle](#). Contactez votre conseiller.

Thrips

1 établissement concerné

Dans un point de vente, des dégâts d'*Heliethrips haemorrhoidalis* ont été observés sur un lot de *Viburnum tinus*.

À surveiller !

Evolution à suivre : les conditions printanières deviennent propices à l'augmentation des populations.



Dépigmentation du feuillage caractéristique d'une attaque d'*Heliethrips haemorrhoidalis* sur *Viburnum tinus*

B Des produits de biocontrôle existent, cf. [liste actualisée des produits de biocontrôle](#). Contactez votre conseiller.

Tigres

1 établissement concerné



Dégâts du Tigre du Laurier,
Stephanitis lauri

Dans un point de vente, des dégâts caractéristiques de Tigre du laurier, *Stephanitis lauri*, ont été observés sur un sujet de *Laurus nobilis* en provenance d'Italie. Ce ravageur a été détecté pour la première fois en 2017 en région PACA en France. Ce tigre n'est connu que sur *Laurus nobilis* (appelé aussi laurier ou laurier-sauce ou laurier vrai) de la famille des Lauraceae. Il n'y a pas d'autre Tingidae signalé sur cette plante. Les œufs, de couleur noire, sont pondus sous la surface des feuilles. Les larves et les adultes s'y nourrissent en laissant des déjections noirâtres. Ils provoquent des nécroses visibles à la face supérieure des feuilles. On sait encore peu de choses sur ce ravageur et encore moins sur son développement dans notre région. Ce sujet a passé l'hiver dans notre région. Une forte mortalité des nymphes a été observée par parasitisme (champignons entomopathogènes et insectes).



À surveiller !

Evolution à suivre : les pontes sont cachées dans les déjections noirâtres. Surveillez l'émergence de larves.



Des produits de biocontrôle existent, cf. [liste actualisée des produits de biocontrôle](#). Contactez votre conseiller.

Les maladies

Maladie des taches noires

1 établissement concerné

A l'extérieur, des attaques de la maladie des taches noires, provoquée par le champignon *Marssonina rosae* sont constatées dans un établissement sur le stock restant de l'année n-1.



À surveiller !

Evolution à suivre : Les périodes de pluie fréquentes, associées à des températures comprises entre 15 et 25°C, sont particulièrement propices à l'infection et à la propagation du champignon. Eviter l'arrosage par aspersion et préférer un arrosage au goutte à goutte pot par pot.



Des produits de biocontrôle existent, cf. [liste actualisée des produits de biocontrôle](#). Contactez votre technicien.

Rouille

1 établissement concerné

A l'extérieur et sous abris, des attaques de rouille provoquées par le champignon *Phragmidium mucronatum*, sont signalées dans un établissement sur rosier.



À surveiller !

Evolution à suivre : Les conditions optimales de développement et de production des spores sont des températures modérées (18 à 21°C) d'une part, et une humidité continue pendant deux à quatre heures au niveau de la feuille, d'autre part. Eviter l'arrosage par aspersion et préférer un arrosage au goutte à goutte pot par pot. L'hivernation du champignon a lieu dans les tissus des jeunes rameaux.

Les ravageurs

Pucerons

1 établissement concerné

Dans un point de vente, une attaque du puceron lanigère, *Eriosoma lanigerum*, a été constatée sur l'ensemble des palmettes de pommier disponibles.

Ce puceron est facilement observable et identifiable. Au niveau du collet, du point de greffe et des bourrelets cicatriciels suite aux tailles de formation, un duvet blanc caractéristique est visible. En effet, les pucerons aptères sont recouverts d'une cire d'aspect laineux et filamenteux. L'augmentation du nombre d'individus dans les colonies forme des amas duveteux blancs caractéristiques. Ces pucerons secrètent une salive toxique qui provoque la formation de boursouflures, déformant les plants et ralentissant la croissance des plants.



Amas laineux caractéristique d'*Eriosoma lanigerum*



Risque élevé

Evolution à suivre : les conditions météo actuelles sont favorables à leur développement. Surveiller l'évolution des foyers de pucerons lanigères car lors de grosses attaques, l'arbre réagit en formant des boursouflures et des tumeurs plus ou moins importantes, d'aspect chancreux préjudiciable. Observez également la présence et l'action de la faune auxiliaire.



Le puceron lanigère est classé Organisme Réglementé Non de Quarantaine (ORNQ) : règlement d'exécution (UE) 2019/2072 Annexe IV partie J

Insectes et acariens		
ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation (genre ou espèce)	Seuils pour les matériels de multiplication de fruits et plantes fruitières concernés
<i>Eriosoma lanigerum</i> Hausmann [ERISLA]	<i>Cydonia oblonga</i> Mill., <i>Malus</i> Mill., <i>Pyrus</i> L.	0 %

La mise en circulation de végétaux contaminés est interdite.

SUIVI CULTURE AGRUMES

Tableau synthétique du suivi sanitaire (1 établissement)

<u>Ravageurs</u>	
Acariens	
Aleurodes	
Chenilles et/ou Mineuse	
Cochenilles	
Pucerons	
Thrips	
Autre	Présence d'activité de fourmis, à surveiller avec l'élevage potentiel de pucerons ou de cochenilles.
<u>Maladies</u>	

	Pas d'attaque		Attaques faibles		Fortes attaques
--	---------------	--	------------------	--	-----------------



BASE ABAA Auxiliaires



La bonne identification et connaissance des auxiliaires se révèle très utile dans le cadre de la protection intégrée. Cela permet de mieux connaître et estimer la régulation naturelle et d'ajuster ainsi les méthodes préventives mises en œuvre, et le choix des méthodes de lutte à appliquer, qu'elles soient chimiques ou non.

Les ressources qui concernent les auxiliaires sont disséminées sur des sites déjà en lien sur EcophytoPIC (*Ephytia, Fredon, Instituts Techniques Agricoles,...*) mais il n'est pas simple pour un internaute d'accéder rapidement à une donnée ciblée.

C'est pourquoi nous avons créé une base recensant à la fois les organismes utiles (Auxiliaires), nuisibles (BioAgresseurs) ainsi que les Accidents physiologiques et climatiques : la base ABAA.

LIENS UTILES



Tester vos connaissances sur les auxiliaires à travers ce quiz :

<https://ecophytopic.fr/pic/pour-aller-plus-loin/quiz-auxiliaires-des-cultures>



Les notes nationales biodiversité



La réglementation pour la protection des insectes pollinisateurs a évolué depuis fin 2021.



Cliquer ici pour télécharger la note d'information BSV-Abeille 2022

https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20220330-note_abeilles_2022.pdf

Cliquer ici pour découvrir les nouvelles dispositions réglementaires pour la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs <https://agriculture.gouv.fr/nouvelles-dispositions-reglementaires-pour-la-protection-des-abeilles-et-des-insectes>



« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <http://www.ecophytopic.fr/>



Résistance aux produits phytosanitaires :

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>



FOCUS DECLARATION ANNUELLE D'ACTIVITE (DAA) A REALISER AVANT LE 30 AVRIL



INFORMATIONS REGLEMENTAIRE

DECLARATION ANNUELLE D'ACTIVITE (DAA)



Les opérateurs professionnels qui mettent en circulation des végétaux ou produits végétaux pour lesquels un passeport phytosanitaire est exigé doivent remplir une DAA (articles 65 et 66 du règlement UE/2016/2031).

Cette exigence concerne à la fois les professionnels qui délivrent eux-mêmes des passeports phytosanitaires (PP) et ceux qui revendent des végétaux soumis au PP mais sur lesquels le PP est déjà présent (exemple négociant revendant à professionnels).

Vigilance !

- La DAA est **obligatoire** pour obtenir l'autorisation à délivrer les passeports phytosanitaires (ADPP) par les services de l'Etat.
- Une mise à jour annuelle de l'activité est nécessaire. En l'absence de changement, la télédéclaration 2026 n'est pas à faire.

Attention :

Si des végétaux ou produits végétaux sont mis en circulation et non déclarés dans la DAA, l'autorisation à délivrer un PP n'est pas accordée pour ces végétaux.

TELEPROCEDURE

La DAA ainsi que toute modification de données administratives (Siret, adresse, ...) doivent être réalisées par téléprocédure. La version papier est réservée aux professionnels n'ayant pas accès au service de la télédéclaration.

<p>Cas 1 : Vous avez déjà un compte et vous avez réalisé la DAA par téléprocédure en 2025.</p>	<p>Accéder directement à la téléprocédure.</p> <p>Pour plus d'informations, consultez le site Mes démarches.</p>
<p>Cas 2 : Vous êtes nouvellement inscrit au registre des végétaux et vous n'avez pas encore de compte.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ► Vous devez créer un compte sur le site du ministère. Si vous possédez déjà un compte, vous pouvez sauter cette étape. ► Puis, rendez-vous sur le portail des téléprocédures. Lors de votre première connexion à ce portail, il vous sera demandé d'associer votre compte à votre numéro SIRET afin d'enregistrer l'établissement pour lequel vous souhaitez effectuer votre DAA. Pour finaliser cet enregistrement, un code d'activation vous sera envoyé par voie postale sous quelques jours. ► Après avoir finalisé votre inscription avec le code d'activation, vous pouvez accéder à la téléprocédure et effectuer votre DAA.

LES NOUVEAUTES 2026

Les modifications concernent les périmètres suivants :

Retrait de certaines espèces :
nom barré

Ajout de nouvelles espèces :
nom en gras.

Reformulation de certains périmètres pour plus de clarté.

- A-21 : *Curcuma longa* (safran des indes), *Zingiber officinale* (gingembre officinale)
- C18 : *Punica granatum* (grenadier), *Ceratonia siliqua* (caroubier) : ornementaux uniquement
- C19 : *Punica granatum* (grenadier), *Ceratonia siliqua* (caroubier) : fruitiers uniquement
- E21 : *Melia*, *Photinia* autre que *Photinia davidiana* et *Wisteria* (glycine) (toutes espèces ornementales)
- H02 : *Nicotiana* (plants d'ornement ou destinés à l'industrie du tabac)

POINTS DE VIGILANCE

Plusieurs grands « types de marchandises » :

Les espèces végétales sont classées en plusieurs grands « types de marchandises » allant de A à K.

Si vous êtes concerné par un végétal situé dans un type de marchandises que vous ne voyez pas dans votre télédéclaration, vous devez ajouter un type de marchandises (1) puis le choisir dans le menu déroulant (2). Ensuite, dans le type de marchandises que vous avez ajouté, vous devez « ajouter un végétal » (3) et choisir le végétal dans le menu déroulant (4).



N'oubliez pas de renseigner certaines lignes :

0 - Informations générales sur les végétaux destinés à la plantation mis en circulation - tous types de marchandises confondus (A à H)

D-01 Végétaux cultivés en pleine terre (toutes espèces)

D-02 Végétaux mis en circulation avec milieu de culture (toutes espèces, sauf plantes aquatiques et cultures tissulaires in vitro)

0-01 et 0-02 :

Déclaration de l'ensemble des végétaux.

H-98 Autres espèces herbacées de végétaux destinés à la plantation non listées ci-dessus ou dans les types de marchandises précédents

H98 et H99 :

Déclaration de tous les végétaux non listés sur les autres lignes (sauf plants potagers, à déclarer auprès de SEMAE).

H-99 Autres espèces ligneuses de végétaux destinés à la plantation non listées ci-dessus ou dans les types de marchandises précédents

CONTACTS



sante-vegetale.sral.drasf-normandie@agriculture.gouv.fr

Document mis à jour le : 20/02/2026

Siège social - Caen

1 rue Léopold Sédar

Senghor 14460

COLOMBELLES

Tél : 02 31 46 96 50

Mail : contact.caen@fredon-normandie.fr



FREDON

NORMANDIE

Site - Rouen

3 avenue Emile Besly

76 120 LE GRAND-QUEVILLY

Tél : 02 79 40 07 65

Mail : contact.rouen@fredon-normandie.fr

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau d'établissements professionnels d'horticulture, de pépinière et de jardinerie. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, les observations ne peuvent être transposées telles quelles à tous les établissements. FREDON Normandie dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les exploitants et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès de professionnels agréés.

Observations : FREDON Normandie, ASTREDHOR SM, Campus Métiers Nature de Coutances et producteurs

Crédit photos : FREDON Normandie sauf mention particulière

Rédaction et animation : Damien LOISEL - FREDON Normandie

Directeur de la publication : David PHILIPPART

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du BSV HORTICULTURE ET PEPINIERE EN NORMANDIE n°2 du 09/04/2026 »

Coordination et renseignements : Damien LOISEL – damien.loisel@fredon-normandie.fr